



Mr Anthony Krehmeier

Maire du 2 & 3 ème arrondissement de  
Marseille

Hôtel de ville

Place de la Major

13002 Marseille

Marseille le 29 septembre 2020

Monsieur Le Maire,

En date du 07 novembre 2019 une réunion a eu lieu à Fonscolombes avec votre prédécesseur Mme Narducci ainsi que d'autres personnes mentionnées sur le compte rendu (CR) établi par la mairie du 2/3 (CR en PJ).

Le but de cette réunion était l'utilisation du reste de la subvention<sup>1</sup> afin de finir l'aménagement des jardins de Fonscolombes. Je vous informe que ces jardins de plus d'un hectare appartiennent<sup>2</sup> à la ville de Marseille et sont publics.

Le CIQ Arenc Villette a demandé que ces aménagements soient effectués en concertation avec le CIQ et les résidents de Fonscolombes (Résidents non mentionnés dans le CR). Sur ce CR, j'ai souligné les points qui ont été réalisés. Vous remarquerez que peu de points, très peu de points ont été réalisés. A y regarder un seul !! La mise en place des conteneurs.

Il est à noter que cela faisait plus de dix ans qu'ils avaient été demandés à nos élus !!

En date du 13 février 2020 Mme Narducci nous a fait part de l'avancement des décisions prises lors de notre rencontre du 07 novembre 2019 (CR en PJ).

Presque un an après, le CIQ ne sait toujours pas où en sont tous ces points. Je porte à votre connaissance que certains d'entre eux font partie de contrats que la ville a signés avec des entreprises (élagage, nettoyage, etc.) dont les fréquences sont loin d'être respectées.

Alors bien sûr, il y a eu, la Covid 19, le confinement, les élections, votre installation, etc..... Je vous concède que vous ne pouvez pas tout faire en un claquement de doigts, mais là apparemment certaines décisions ou points ont été actés ; à vous de vous informer si les demandes ont bien été transmises et agir en conséquence.

Je tiens à souligner le point 5 (CR 07 novembre 2019), Mme Narducci évoque le risque d'incendie que représentent certains arbres accolés aux façades. Ces arbres sont des cyprès espèces hautement inflammables, qui, de plus, s'élancent à plus de dix mètres !! Ces arbres sont toujours là avec le danger qu'ils représentent (Photos en PJ).

Sans oublier le risque sanitaire, les rats utilisent ces arbres pour s'introduire dans les appartements.

Ce courrier émane d'un membre du CIQ Arenc Villette et surtout d'un résident, qui depuis trente ans, voit l'environnement se dégrader à cause d'une gestion laxiste.

Afin, peut-être, de mieux appréhender le CR ainsi que Fonscolombes et sa problématique, je vous propose de nous rencontrer sur les lieux.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le CIQ Arenc-Villette

*1- Une subvention de 250 000€ allouée pour la remise en états des jardins Fonscolombes en 2016, remise en état réalisée partiellement. Se reporter « au recueil des actes administratifs du 29 octobre 2015 ». De plus, en 2018, 90 000 € avait été alloués pour Fonscolombes, une première partie pour le remplacement des dalles, une autre représentant un surcoût pour la remise en état d'un mur coté Fonscolombes/Salengro.*

*2- Se reporter au CR de la Métropole du 30 septembre 2019*

Pièces jointes

- CR réunion du 13 février 2020 avec Mme Narducci
- Recueil des actes administratifs du 29 octobre 2015
- CR de la Métropole du 30 septembre 2019
- Photos arbres à risques.